

Chez moi... mais accompagné : le parcours de jeunes handicapés par déficience intellectuelle

Préparer par l'accompagnement et la formation, des jeunes reconnus handicapés par déficience intellectuelle (âgés de 16 à 25 ans), à une réelle insertion sociale et professionnelle adulte : tel est le défi que s'est fixé l'association Geist 21 Mayenne en créant le dispositif médico-social Djinh. Ce dispositif a déjà fait l'objet de deux documents audiovisuels : Transition avec le dispositif Djinh et Vers une vie d'adulte autonome.

L'alternative aux réponses en milieu protégé ainsi développée, se doit par contre d'offrir des modes de sécurisation et d'étayage adaptés à chaque personne pour que cette vie citoyenne puisse s'exprimer de manière la plus sereine possible et ce sur l'ensemble du parcours de vie.

C'est ce qui a conduit l'association Geist 21 Mayenne à proposer entre autres un dispositif d'appui à l'habitat autonome et à une vie sociale intégrée, le dispositif PHARE, permettant la pleine expression des parcours d'insertion par le logement jusqu'à la fin de la vie.

Ce dispositif prolonge l'action du dispositif Djinh mais, au-delà, permet à bon nombre d'adultes de tous âges, de quitter les foyers d'hébergement pour une vie sociale ordinarisée.

Ce document présente le fonctionnement de ce dispositif, les outils mis en place, ainsi que les valeurs défendues par l'ensemble de ses acteurs, en s'appuyant sur les commentaires des différents professionnels. Il est étayé par des témoignages d'adultes bénéficiant de ce dispositif, de leur famille et d'intervenants extérieurs qui participent à la réussite de cette entreprise.

Chez moi... mais accompagné



